

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 10242 Numéro SIREN : 451 470 595 Nom ou dénomination : PROELIO

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2021 sous le numéro de dépôt 2893

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 12-01-2021

N° DE DEPOT : 002893

N° GESTION : 2012B10242

N° SIREN : 451470595

DENOMINATION : PROELIO

ADRESSE : 17 avenue de Villiers 75017 Paris

MILLESIME : 2019

PROELIO

17 AVENUE DE VILLIERS

75017 PARIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

EXPERTISE COMPTABLE CHARLE ET ASSOCIES

7 BLD DU MARECHAL JUIN

91370 VERRIERES LE BUISSON

0169331300

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	16 664	12 685	3 979	3 813	166	4. 35
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	312 039	5 050	306 989	306 989		
	Créances rattachées à des participations	239 570	108 710	130 860	87 695	43 165	49. 22
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	568 273	126 445	441 828	398 497	43 331	10. 87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	136 800		136 800	38 729	98 071	253. 22
	Autres créances	637 556	205 000	432 556	452 322	19 766-	4. 37-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000		100 000	
	Disponibilités	92 523		92 523	234 820	142 297-	60. 60-
	Charges constatées d'avance (3)	27 663		27 663	44 261	16 598-	37. 50-
	Total III	994 542	205 000	789 542	770 133	19 409	2. 52
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 562 815	331 445	1 231 370	1 168 630	62 740	5. 37

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

239 570

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	620 911	623 961	3 051-	0. 49-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	67 695	3 051-	70 746	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	743 606	675 911	67 695	10. 02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	362 800	394 200	31 400-	7. 97-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	38 265	39 753	1 488-	3. 74-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 511	29 511		
	Dettes fiscales et sociales	57 188	29 255	27 933	95. 48
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	487 764	492 719	4 955-	1. 01-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 231 370	1 168 630	62 740	5. 37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 156 364 129 919

COM PTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201912			Exercice N-131/12/201812		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	313 086		313 086	255 951		57 135	22. 32
Chiffre d'affaires NET	313 086		313 086	255 951		57 135	22. 32
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			2	1		1	200. 00
Total des Produits d'exploitation (I)			313 088	255 952		57 136	22. 32
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			97 006	71 625		25 381	35. 44
Impôts, taxes et versements assimilés			842	16 333		15 491-	94. 84-
Salaires et traitements			37 800	37 800			
Charges sociales			15 705	15 955		250-	1. 57-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 038	3 242		204-	6. 30-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	71		69-	96. 30-
Total des Charges d'exploitation (II)			154 393	145 026		9 368	6. 46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			158 694	110 927		47 768	43. 06
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COM PTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 676		5 676	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 676		5 676	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	57 113	101 597	44 484-	43. 78-
Intérêts et charges assimilées (4)	9 217	9 658	441-	4. 57-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	66 330	111 255	44 925-	40. 38-
2. Résultat financier (V-VI)	60 654-	111 255-	50 601	45. 48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	98 040	328-	98 369	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 541	0-	3 541	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 541	0-	3 541	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 541	0-	3 541	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	33 886	2 722	31 164	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	322 305	255 952	66 353	25. 92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	254 609	259 002	4 393-	1. 70-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	67 695	3 051-	70 746	NS

PROELIO
SAS au capital de 50 000 euros
17, avenue de Villiers – 75017 PARIS
RCS PARIS – 451 470 595

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le 30 septembre 2020 (trente septembre deux mille vingt), au siège social de la société,
Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI, demeurant 17, avenue de Villiers 75017 PARIS,
Associé unique de la Société PROELIO,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 67 695 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 32.138 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 4.820 euros.

4

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 67 695 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 620 911 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 67 695 euros.

Affectation

- Report à nouveau : 67 695 euros
- Solde du report à nouveau : 688 606 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue à l'article L 227-10 du Code de commerce, mais il rappelle que des conventions visées à l'article L 227-10, ont été conclues au cours d'exercices antérieurs et dûment autorisées :

❖ **Convention conclue le 2 JANVIER 2013**

Objet : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES entre PROELIO et la société GENVALUE, dont Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI est actionnaire.

Modalités : Mise à disposition de la société GENVALUE par la société PROELIO, d'une assistance, de services de stratégie, de conseils, de mise en œuvre d'outils de communication, d'organisation et de recherche de développement.

En contrepartie de ces prestations, la société GENVALUE versera une rémunération forfaitaire mensuelle fixée à la somme de 15 000 euros HT.



Celle-ci pouvant faire l'objet d'une régularisation sous forme de facturations complémentaires ou d'un avoir, au vu des coûts et charges effectivement supportés par la société PROELIO.

Durée : La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2013.

Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction, jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec avis de réception au moins 3 mois avant l'expiration de la période contractuelle en cours. La dénonciation interviendra dans ce cas sans indemnité de part ni d'autre.

La convention peut être résiliée par anticipation par l'une ou l'autre des parties en cas d'inexécution des obligations, par mise en demeure signifiée à la partie défaillante par lettre recommandée avec avis de réception.

❖ Convention conclue le 1^{er} septembre 2013

Objet : Contrat de Location conclu entre PROELIO et la SCI LOUMALAND, ayant pour Gérant Associé Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI.

Modalités : la location comprend un local de réunion de 50 m² situé au 2, chemin de l'Annonciade à BASTIA (20200).

Le loyer annuel est de 12 600€ (douze mille six cents euros) HT. (TVA 20% en sus), payable mensuellement d'avance en douze termes de 1 050€ (mille cinquante euros)

Durée : Le bail est consenti pour une durée de 6 années entières et consécutives, ayant commencé à compter du 1^{er} septembre 2013 pour finir le 31 août 2019, sauf résiliation anticipée au profit du Locataire

QUATRIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

